

## MARDI 22 MAI : LE CESE A VOTE SON AVIS "RIO+20, UN RENDEZ-VOUS MAJEUR POUR LA PLANÈTE"

---

*Après le G20 et Durban, le CESE formule à nouveau une série de préconisations dans un avis intitulé "Rio +20, un rendez-vous majeur pour la planète", afin d'apporter sa contribution au gouvernement dans la perspective des négociations internationales qui se dérouleront du 20 au 22 juin 2012. Cet événement apparaît aujourd'hui comme essentiel pour l'avenir économique, social et environnemental de notre pays mais également de la planète, 20 ans après le premier sommet de Rio et alors que la surpopulation, la pauvreté et les risques climatiques n'ont jamais été aussi importants. Aussi, pour favoriser une transition économique, sociale et environnementale durable et accélérer la marche vers une réduction de la pauvreté, le CESE en appelle dans ce texte à un renforcement de la mobilisation des Etats et de toutes les composantes de la société civile, à travers l'instauration d'une véritable gouvernance mondiale.*

**L'avis de la section des affaires européennes et internationales a été voté ce jour en séance plénière avec 179 votants, 1 abstention et 178 pour.**

C'est au terme du sommet de la Terre de Rio en 1992 qu'est adoptée la Déclaration sur l'environnement et le développement : des négociations internationales qui ont contribué à consacrer la notion de développement durable. Malgré l'ambition affichée il y a vingt ans, force est de constater que les résultats ne sont pas à la hauteur des enjeux. « *Aujourd'hui, plus de 43% de la population active mondiale vit avec moins de 2 dollars par jour, souligne Françoise Vilain, rapporteure de cet avis. 16% de la population mondiale souffrent de la faim et 200 millions de chômeurs sont aujourd'hui recensés. Si nous n'agissons pas en mettant en place une véritable gouvernance mondiale apte à prendre des décisions et à les faire respecter, c'est l'avenir même des générations futures que nous mettons en danger* ». Les préconisations de cet avis s'articulent en ce sens autour de trois axes : la réduction des grands déséquilibres mondiaux, la structuration de la gouvernance mondiale autour des objectifs de développement durable, et le renforcement des mécanismes de participation de la société civile.

### ***Les composantes essentielles d'une réduction des déséquilibres mondiaux***

Pour Françoise Vilain, "nous devons agir vite afin de lutter contre les grands déséquilibres économiques, sociaux et environnementaux créés par l'activité humaine, afin notamment de préserver l'avenir des futures générations. En ce sens, nous préconisons notamment l'accélération de la transition qui doit être aussi bien économique que sociale et environnementale, par exemple en favorisant les projets résolument orientés sur le passage à une économie propice à la reprise de l'activité, à la création d'emplois nouveaux, à l'innovation, à la préservation de l'environnement et à l'inclusion de la dimension sociale". Dans cet avis, le CESE préconise de s'appuyer sur les partenariats entre le PNUE, la Confédération syndicale internationale et l'Organisation internationale des employeurs pour la définition internationale de politiques économiques, sociales et environnementales cohérentes.

*"Il est également essentiel de se mobiliser pour lutter contre la pauvreté, en mettant par exemple l'accent sur la sécurité alimentaire avec la consolidation du secteur agricole, ou en poursuivant la*

*réflexion sur la recherche de sources de financement innovantes comme la taxe sur les transactions financières, tout en instaurant un véritable socle de protection sociale, en garantissant par exemple dans chaque pays un minimum de protection sociale", poursuit Françoise Vilain. Parmi les autres préconisations sur le sujet, on retrouve également la prise d'initiatives concrètes, comme la ratification de la convention 102 de l'OIT par tous les pays Etats du G20.*

### ***L'indispensable structuration de la gouvernance environnementale mondiale autour des objectifs de développement durable***

*" Plus de 500 textes internationaux sur l'environnement ont déjà été signés : pourtant, tout le monde s'accorde pour dire que les résultats ne peuvent être considérés comme satisfaisants. C'est pour cela, poursuit Mme Vilain, que nous proposons la structuration d'une véritable gouvernance mondiale autour des objectifs de développement durable", ajoutant que seule une forte impulsion politique pourrait la rendre possible. Dans cette perspective, et afin notamment de concrétiser le concept de développement durable, le CESE propose, dans cet avis, la création d'une Organisation mondiale de l'environnement (OME), comme agence spécialisée de l'ONU.*

Cette institutionnalisation des problématiques environnementales ne pourra cependant être effective que si l'entité en question est en mesure d'adopter un corpus fondamental de réglementation et d'en assurer le respect. *"L'évaluation des résultats et des réalisations apparaît à cet égard comme un point majeur. C'est le sens de nos propositions qui mettent en outre l'accent sur le nécessaire développement d'interfaces entre institutions internationales "*conclut Françoise Vilain.

### ***Le renforcement des mécanismes de participation de la société civile***

Enfin, l'avis se termine sur le rôle essentiel de la société civile dans les négociations internationales, notamment environnementales, et particulièrement dans le cadre de Rio+20. *"La société civile a porté nombre des sujets qui seront discutés par les représentants gouvernementaux lors de la Conférence de Rio+20 ", souligne Françoise Vilain. La rapporteure estime qu'il " est indispensable que son rôle majeur à la fois comme moteur et comme acteur du changement, soit reconnu et institutionnalisé au niveau international, comme il peut l'être par exemple en France à travers le Conseil économique social et environnemental. C'est une condition sine qua non de la réussite des négociations".*

Le CESE préconise donc dans ce texte le renforcement du rôle et de la place de chacune des grandes composantes de la société, par exemple en institutionnalisant la participation des partenaires sociaux à la définition des stratégies mondiales de développement durable. Le CESE plaide également pour la reconnaissance pleine et entière d'un droit à l'information, à la participation et l'accès à la justice, sur le modèle de la convention d'Aarhus.

**L'avis de la section des affaires européennes et internationales a été voté ce jour en séance plénière avec 179 votants, 1 abstention et 178 pour.**

### **Contacts presse**

**Sylvaine COULEUR**  
01.44.69.54.05  
06.99.37.63.48  
[sylvaine.couleur@clai2.com](mailto:sylvaine.couleur@clai2.com)

**Charles SAVREUX**  
01.44.69.54.12  
07.77.26.24.60  
[charles.savreux@clai2.com](mailto:charles.savreux@clai2.com)